

Congés payés pour les besoins de santé des membres adultes de la famille



WORLD Policy Analysis Center

PRINCIPALES CONCLUSIONS

58 % des pays n'offrent aucun congé payé pour répondre aux besoins de santé des membres adultes de la famille, notamment les époux gravement malades, les parents vieillissants et les enfants adultes.

78 % des pays ne prévoient pas au moins deux semaines de congé payé pour répondre aux besoins de santé d'un parent vieillissant.

Si les congés pour les besoins de santé des adultes sont plus courants dans les pays à revenu élevé (63 % d'entre eux prévoient des congés), 37 % des pays à faible revenu et 36 % des pays à revenu intermédiaire ont également montré que c'est possible d'en offrir.

Concilier les soins pour les adultes et l'emploi

- Des recherches menées dans de nombreux pays ont montré que lorsque les aides et les congés sont insuffisants, la provision des soins aux adultes peut avoir des impacts négatifs sur l'emploi, les heures de travail, les revenus et les trajectoires professionnelles des soignants.
- Avec l'allongement de la vie professionnelle et le vieillissement de la population mondiale, les responsabilités de soins des adultes pour les soignants qui travaillent vont probablement s'étendre.
- Le congé payé pour les soins des adultes peut grandement contribuer à la capacité des travailleurs à répondre aux besoins de santé à court terme et récurrents des membres de la famille malades, vieillissants

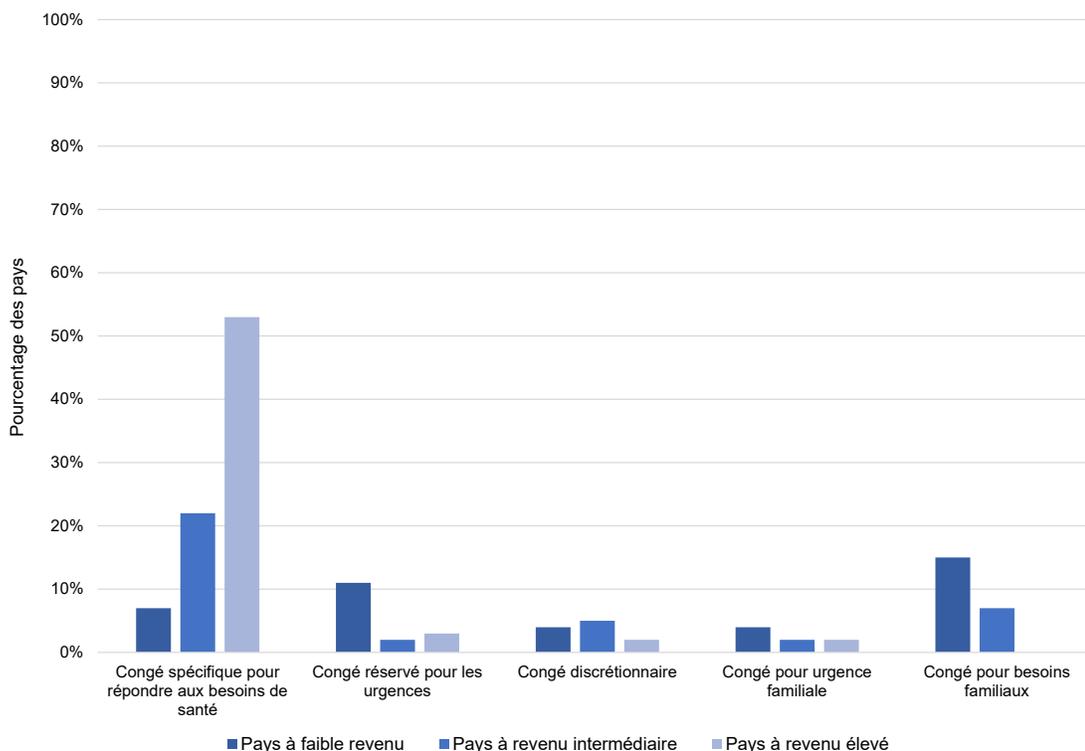
et handicapés — avec des implications particulièrement profondes sur les résultats économiques et le bien-être des femmes et des travailleurs âgés, qui assument une plus grande responsabilité en matière de soins aux adultes.

- Cependant, en 2022, la majorité des pays ne prévoient pas de congé payé pour les besoins de santé des adultes. En outre, même lorsque des congés payés sont disponibles, des limitations importantes entravent la capacité des travailleurs à prendre des congés et à fournir des soins.

Types de congés disponibles

- Les pays garantissent aux travailleurs différents types de congés, parfois combinés, qui pourraient être utilisés pour répondre aux besoins de santé des membres adultes de la famille :

Différents types de congés payés selon le niveau de revenu des pays



- Congé spécifique pour répondre aux besoins de santé
- Congé spécifique pour répondre aux besoins des membres de la famille, mais pas seulement en matière de santé
- Congé réservé pour les urgences
- Congé disponible uniquement pour les urgences familiales
- Un congé discrétionnaire plus large

- Les pays prévoient le plus souvent des congés spécifiques à la santé et des congés pour répondre aux besoins des membres de la famille de manière plus générale.
- Les pays à haut revenu sont plus susceptibles de proposer des congés payés pour raisons de santé que les pays à faible revenu (53 % contre 7 %).
- Les pays à faible revenu sont plus susceptibles d'offrir des congés payés



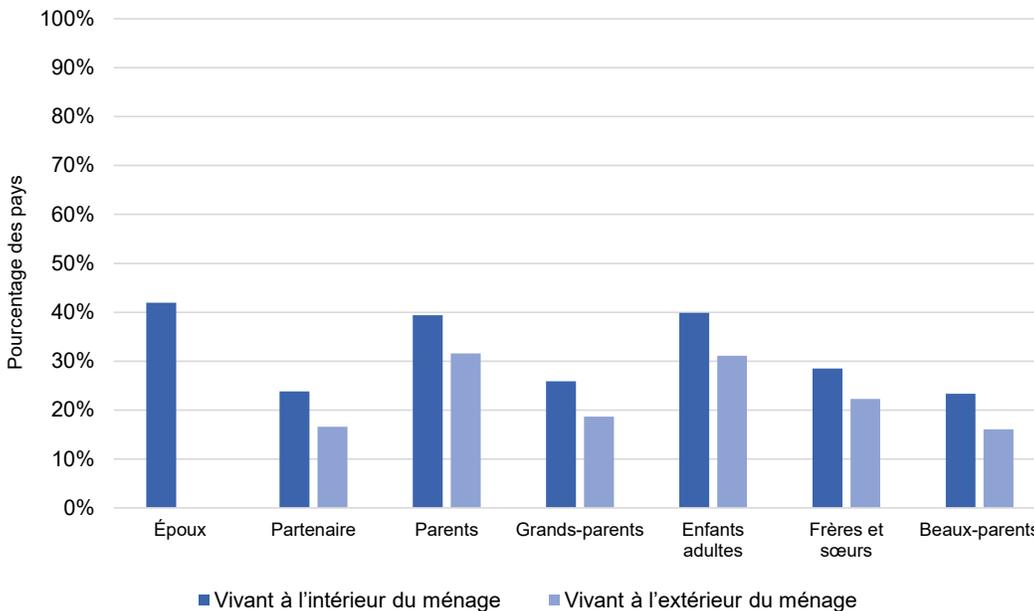
**WORLD Policy
Analysis Center**

À PROPOS DES DONNÉES

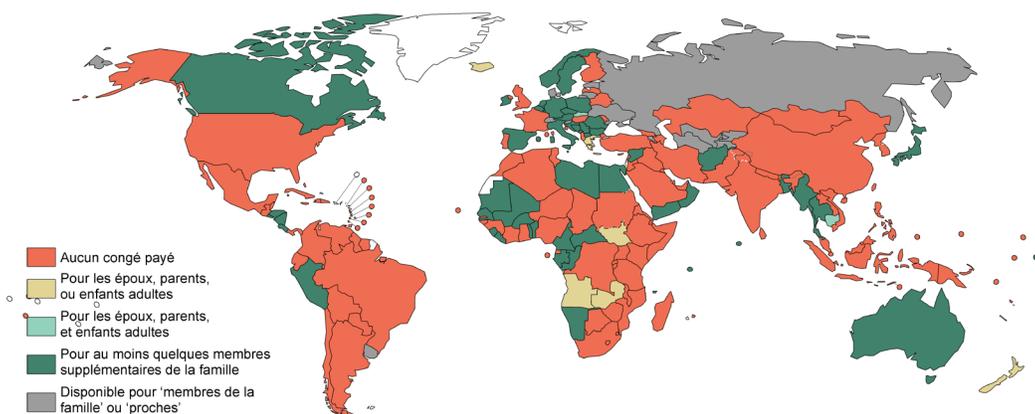
Cette fiche d'informations présente les conclusions de l'article suivant :

Jody Heymann, Amy Raub, Willetta Waisath, Alison Earle, Pamela Stek, and Aleta Sprague (2022). [Paid leave to meet the health needs of aging family members in 193 countries.](#) *Journal of Aging & Social Policy.* DOI: 10.1080/08959420.2022.2110804. (En anglais)

Disponibilité de congé payé pour les membres de la famille vivant à l'intérieur et à l'extérieur du ménage



Disponibilité du congé payé pour les membres de la famille vivant à l'intérieur du ménage du travailleur



La disponibilité pour les "membres de la famille" ou les "proches" signifie que la législation garantit largement le congé pour les besoins de santé de la famille, mais ne précise pas le type de relation. La Nouvelle-Zélande est le seul pays à garantir un congé pour les partenaires sans mentionner explicitement les parents et les enfants adultes. La Nouvelle-Zélande garantit un congé payé pour les époux, les partenaires et les personnes à charge.

Source : Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD Policy Analysis Center), base de données sur le travail des adultes, 2022

pour les besoins familiaux que les pays à revenu élevé (15 % contre 0 %).

Disponibilité des congés pour les différents membres de la famille

- Pour permettre à un plus grand nombre de membres de la famille de partager les responsabilités liées à la prestation des soins et faciliter la prise en charge dans différentes structures et relations familiales, il est important de veiller à ce que le congé puisse être pris pour un large éventail de membres de la famille.
- Cependant, si les congés payés qui peuvent être utilisés pour répondre aux besoins de santé d'un parent vieillissant, d'un époux ou d'un enfant adulte sont les plus courants, moins de pays offrent des congés payés pour s'occuper d'un frère ou d'une sœur, d'un grand-parent, d'un beau-parent ou d'un partenaire.
- À travers tous types de relations familiales, les pays sont moins nombreux à garantir un congé payé pour s'occuper des membres de la famille vivant en dehors du foyer du travailleur, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Par exemple, alors que 45 % des pays à revenu élevé garantissent un congé payé pour s'occuper des parents vivant en dehors du ménage, seuls 28 % des pays à revenu intermédiaire et 19 % des pays à faible revenu le font.

Durée du congé disponible

- Les congés les plus susceptibles d'être disponibles pendant de longues périodes sont les congés pour raisons de santé. Les congés d'urgence, d'urgence familiale, discrétionnaires et pour besoins familiaux sont généralement de deux semaines ou moins.
- Dans les cas de maladies mortelles et terminales, de maladies chroniques multiples, d'hospitalisation et de rétablissement, ou de dépendance aux soins chez les adultes plus âgés, des périodes de congé plus courtes peuvent être insuffisantes pour fournir un soutien adéquat, en particulier si les responsabilités en matière de soins ne peuvent être partagées entre plusieurs aidants.
- En ce qui concerne le congé pour raisons de santé, 12 pays garantissent au moins 6 semaines de congé pour s'occuper des besoins de santé d'un parent ou d'un enfant adulte, et 13 le font pour les époux. Aucun pays ne garantit au moins 6 semaines de congé d'urgence, d'urgence familiale, discrétionnaire ou pour besoins familiaux.
- En raison notamment des différences dans les types de congés accordés selon le niveau de revenu des pays, les différences de durée des congés payés sont marquées. Par exemple, un pays à revenu élevé sur cinq garantit au moins six semaines de congé payé pouvant être utilisées pour s'occuper d'un époux malade, contre un seul pays à revenu intermédiaire et aucun pays à faible revenu.

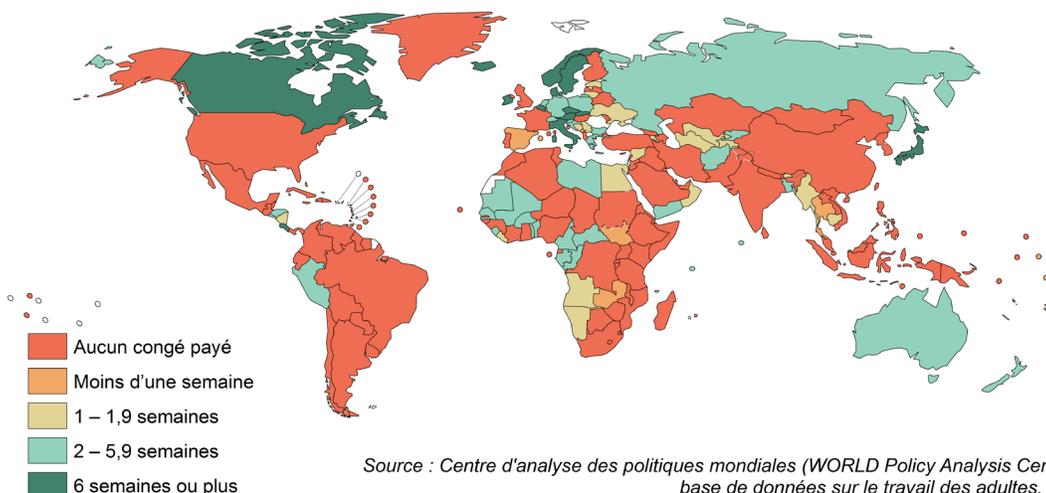


WORLD Policy Analysis Center

À PROPOS DE LA MÉTHODOLOGIE

Cette analyse s'appuie sur un examen systématique de la législation originale et des garanties statutaires accordées au secteur privé à partir de janvier 2022 pour les 193 États membres des Nations Unies. De plus amples détails sur la méthodologie complète sont disponibles à l'adresse suivante : worldpolicycenter.org/topics/care/methods.

Quel est le montant du congé payé dont disposent les travailleurs pour répondre aux besoins de santé graves d'un époux ?



- L'adéquation des taux de remplacement du salaire pendant le congé peut influencer de manière significative la capacité des aidants à prendre un congé et le partage équitable du congé entre les sexes, avec des conséquences plus larges sur les résultats économiques des femmes.
- La plupart des pays offrent un taux de remplacement du salaire d'au moins 80 % pour les congés qui peuvent être utilisés

pour les besoins de santé des adultes — mais dans certains pays, le remplacement maximal du salaire est bien inférieur.

- Si les congés pour raisons de santé ont tendance à être plus longs, ils sont moins susceptibles d'offrir un salaire complet. Les congés d'urgence, discrétionnaires et pour besoins familiaux, qui sont plus courts, sont assortis d'un plein salaire.



**WORLD Policy
Analysis Center**

À PROPOS DE WORLD

Le **Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD)** vise à améliorer la quantité et la qualité des données comparatives mondiales sur les lois et politiques affectant la santé, le développement, le bien-être et l'équité. Grâce à ces données, WORLD alimente les débats politiques, facilite les études comparatives sur les progrès, la faisabilité et l'efficacité des politiques, et fait progresser les efforts visant à responsabiliser les décideurs.

Site web :
worldpolicycenter.org

Courriel :
world@ph.ucla.edu